

Note sur les espaces

Dans mes contributions à la connaissance des règles typographiques du français, je n'ai pas parlé de celles qui sont inapplicables ou difficilement applicables – en l'état des traitements de texte à notre disposition – puisque le but n'est pas la connaissance pure de ces règles mais bien leur application concrète. Ainsi, en matière d'espaces, je n'ai envisagé que l'espace inter-mot ou espace justifiante – qui est variable – et l'espace insécable, qui est aussi une espace inter-mot mais de chasse fixe, sans envisager les espaces fines insécables mesurant un quart de cadratin. Or, si l'on respecte à la lettre le code typographique du français, une telle espace est requise avant le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation ! Mais, devant la quasi impossibilité de réaliser ce type d'espace dans les traitements de texte tels que Word ou Writer, j'ai indiqué dans le tableau du *memento* p. 4 qu'il fallait insérer une espace insécable, comme requis avant le deux-points. *Cet espace doit être insécable afin d'éviter son élargissement automatique éventuel, au cours de la justification.*

Bien entendu, la plupart des rédacteurs se contenteront d'introduire, avant comme après ces signes de ponctuation, une espace justifiante, réalisable facilement par un appui sur la barre d'espacement. Mais cela est sans conséquence, dans la mesure où Word et Writer inséreront eux-mêmes automatiquement, à l'insu du rédacteur, ces espaces insécables préconisées !

Il est d'autre part très facile de contrôler l'existence de ces espaces insécables : ils vont apparaître sous la forme de petits ronds – et pas de points – entre les mots, après un appui sur « le-pied-de-mouche » de la barre d'outils ¶. Voici un exemple :

Contact^o: M. Dupont ¶¶